

Le 17 mars, toutes et tous ensemble en grève et en manifestation pour de réelles augmentations de salaire

La Fédération appelle l'ensemble des salarié.es à faire grève et à participer aux manifestations qui se dérouleront partout en France pour exiger des augmentations générales des salaires.

Alors que le taux d'inflation a été important en 2021 : +2,8%, l'INSEE prévoit un taux d'inflation de +3 à +3,5% pour 2022. C'était sans compter la nouvelle situation internationale qui se traduit aujourd'hui par une envolée des prix. Et il est clair que ce n'est pas aux travailleu.r.ses de payer pour les guerres inter impérialistes.

Dans les branches, le patronat continue de mépriser les salarié.es en proposant des augmentations de salaire au rabais pour 2021/2022 :

Bureaux d'études	+2,1%
Administrateurs et mandataires judiciaires	+0,0%
Avocats à la Cour de cassation	+0,0%
Greffes des tribunaux de commerce	+0,0%
Experts comptables	+2,9%
Prestataires de services tertiaires (<i>proposition moyenne en cours</i>)	+0,9%
Notariat	+2,6%
Offices Ventes volontaires et Commissaires-priseurs judiciaires	+2,5%
Salariés des cabinets d'avocats (<i>non appliqué car remise en cause par une partie du patronat</i>)	+3,0%

Devant cette morgue du patronat, exigeons partout des augmentations de salaire qui répondent aux attentes et aux besoins des salarié.es.